

MUSÉES ROYAUX

DE

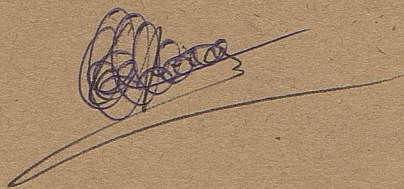
PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier Concernant

des tableaux (Vues de Mentona) offerts
en vente par M. Alfred Stevens.

N° 3812

NUMÉRO D'ORDRE	DATE DE LA PIÈCE	ANALYSE



Tableaux de M. Alfred Stevens

Vues de Mentona

Bruxelles, le 3 octobre 1894.

ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 2681

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

—
ANNEXE
—

SOMMAIRE :

Urgent

Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 1^{er}
Courant, j'ai l'honneur de vous faire con-
naître que j'ai décidé l'acquisition, au
prix de 3000 francs du tableau de M.
A. Stevens représentant La Route du Cap
Martin à Venton, pour le musée.

Dans la lettre que il m'a adressée pour
me proposer l'acquisition d'un de ses
tableaux pour les collections de l'Etat, M.
Stevens s'exprime comme suit :

" J'ai donc l'honneur de vous présenter
deux de mes tableaux peints par moi cette
année au Cap Martin et Venton ; l'un
représente la route qui conduit du Cap
Martin à Venton : j'en demande 3000
francs. L'autre, plus grand, représente
Venton après-midi... j'en demande
4000 francs. "

Le malentendu sur les prix respectifs
de ces tableaux vient de ce que, dans la
dépêche qui vous a été adressée à ce

À la Commission directrice des musées de peinture
et de sculpture de l'Etat.

Sur le 24 août, les prix des tableaux
sont donnés sans désignation des œuvres.
Ma demande d'application n'avait donc
pas de raison d'être.

Agnez, Messieurs, l'assurance de ma
considération distinguée.

Le Ministre,

J. B. B.

Bruxelles, le 28 Avril 1894.

N^o

Mon cher Joseph

Je vous ai l'instant la Vite. de
M^r Alfred Stevens qui me demand
de si la Commission Directrice
n'a encore reçu aucune Commu-
-ication de Monsieur le Ministre
Concernant les deux Marbres
Déposés au Palais des Beaux-Arts.

Je lui ai promis, sur
ses vives instances, de l'écrire
un mot, à G. Luyet, & se
en exécuté en m'excusant...

Très bonne amitié

Cordialement

Emil Van Mar

Cher Emil
La Com^{te} de Munck
sera inégalement
informée officiellement
B. a L.
J. M.

Perth 1 8th 1894

A Monsieur le Ministre de
l'Intérieur et des Colonies
Paris
Er

Vous avez l'honneur
de vous faire connaître
Ceci dans votre lettre par
Monsieur Alfred Sterner
a fait parvenir à la
Commission Dotation du
Musée - à l'aut. de
28 3^e octobre aux
fines de l'entier en
pension de talles
intitulé "Le Rost.
du Cap Martin" pour

Le cas où il n'est autorisé
par deux fois instantané
de donner tout. avec
proportion qui vous
ont et. les mêmes
Concernant l'acquisition
de cet ouvrage -

Pour vous remercier
Monsieur le Ministre, de
votre bien vouloir pour
connaître votre lettre.
il nous a été répondu
à la demande de M
Alfred Stéven, à nous
vous priez d'agréer
à Paris
L'honorable
A. Stéven

28 sept 94.

A Monsieur le Président de la
Commission d'achat pour les musées
Royaux.

Messieurs,

Voilà près de deux mois que Monsieur
de Burlet Ministre de l'Intérieur et de
l'Instruction Publique, vous a fait présenter
deux Tableaux joints par moi au Cap Martin
vous avez bien voulu en acquiescer un à
l'unanimité. Route du Cap Martin à Menton.

J'en reste fier, Messieurs, et je tiens à vous
en remercier du meilleur de mon cœur de
jointe. Mais il paraît que Monsieur
le Ministre n'a malheureusement pas adhéré
à votre unanime décision.

Je me suis donc vu prier, Messieurs, de
confier, de vouloir bien, au reçu de cette
lettre, me faire remettre mon tableau
car voilà près de deux mois, que je
n'en entends plus parler.

Il faut cependant avouer qu'une porte
doit être ouverte ou fermée!

Croyez, Messieurs et chers confrères,
à ma reconnaissance pleine de fierté
pour votre décision unanime, et à
mes sentiments les plus distingués.

Alfred Stevens

Donc la dépêche que vous m'avez
envoyée l'autre jour de vous adresser à la
date de - - - vous m'avez invité à
vous faire connaître quels sont les motifs
qui vous ont porté à - - -

Mais vous l'autre jour vous m'avez
renvoyé que dans la lettre que j'étais
vous m'avez ^{informé} ~~la~~ ~~transmis~~, avec l'assurance d'avoir
~~l'affaire~~ ~~de l'affaire~~ qui de l'affaire ~~qui~~
est faite par moi. Mais de cela
à l'Etat ou de l'Etat tel que qu'il
faisait passer à ce point à notre
département, et le point de chacun
~~de~~ ~~de~~ de ces choses n'est pas formellement
indiqué. Mais vous, dans la lettre, attachez
le point le plus clair à celui de, dans
les choses qui vous paraissent les meilleures.

Il n'a pas pu entre deux notes pendant
de considérer l'acquisition d'un objet offert
en vertu d'un prix inférieur à celui qui
en était demandé par son vendeur. Répond
donc il s'agit d'un jeu par lequel on
d'un moyen de parvenir à la fin de
quelque chose qui nous était donné.

Mars 25 7^e 1896

à Monsieur le Ministre
de l'Intérieur & de l'Instruction
publique

—

Lettre
Dans le ~~rapport~~ que
Vous nous avez fait l'hon-
neur de nous adresser en
la date du 24 Cⁱ, Vous
nous invitez à Vous
faire connaître quels
sont les motifs qui
nous ont portés à
Vous proposer, à l'oc-
casion de Votre séance
du 29 août écoulé, l'ad-
mission des B. A. n^o 260811 —

22

à acquiescer pour le
prix le plus élevé
de 4000 \$ l'allemand
de M. Alfred Stevens
présentant le tout
du Cap Martin.

Pour avoir l'honneur
de vous faire remarquer,
Monsieur le Ministre, que ~~par la dépêche~~
~~par laquelle~~ pour M.
trouver par conséquent
meut informé de la
Valeur respective des
deux tableaux offerts
en Vente par M. Stevens
La dépêche presappeler
Mentionnant simplement

que l'artiste ^{avait été} autorisé
à présenter, à l'Académie
son "deux œuvres"
dont il fixe le prix à
3000 \$ à 4000 \$.
— Pour avoir donc le
prix, attribué le plus
élevé, à celui des deux
tableaux qui par
viendrait le meilleur.
Il n'a pu
entrer dans l'esprit
de l'Académie l'idée
d'un objet offert
en Vente à un prix
supérieur à celui qui
était demandé pour son
prix nominal.
L'erreur dont il s'agit
n'a pu provenir que

Don Margu le procu-
deur le vonsajnement.
qui pour ont it. fousmis

Paul L. V. de
Lent. L. F. de

A
Ministère de l'Intérieur
& de l'Instruction Publique
(Cabinet)

Urgente

A la Commission des Musées Nationaux
de peinture

Le Ministre
J. Burlet

ER



réponse

Monsieur

Je vous prie de vouloir bien me
faire connaître, avant que je prenne
une décision définitive quant au tableau
de Stevens - "route des Cap Martin" les
raisons qui vous ont déterminé à
proposer de payer cette toile 4000 f
alors que l'artiste lui-même n'en demande
que 3000.

Le Ministre
J. Buret

Bruxelles 24 7^{me} 1894

A la Commission des musées royaux de
peinture

HOTEL DE FLANDRE

BRUXELLES

7 Sept 94

Cher Monsieur Van Mons,

Le Ministre s'est-il enfin décidé
à vous envoyer son adhésion au
vote de la commission d'achat pour
mon tableau. Je voudrais bien le savoir
et vous prie de vouloir bien faire
votre possible pour l'obtenir, je vous
en suis fort reconnaissant, car je
devrais pouvoir rentrer à Paris.

Croyez, cher Monsieur, à ma
reconnaissance, comme à mes
sentiments les meilleurs et les plus
distingués

Ch. de Stevens

Mars 30 ans 1896

Le Ministre de l'Instruction et
des Beaux-Arts et de l'Université
publique

Par votre décret en-
daté du 29 Cij/par
de B. R. N° 26081/
pour vous vouloir bien
leur demander si
l'un des deux tableaux
présentés par M. Alfred
Stevens, descript. sous
aux prix de 3000 et
de 4000 fr., pouvant
de l'avis de la Commission
nationale, être acquis

Exo. 8. a. y
§

pour la Collection d'
Etat, au prix par artiste
en demande —

On veut savoir
de vous par écrit, par
la Commission après avoir
examiné avec intérêt
la collection en question
à exprimer à l'unanimité
l'avis de voir le gouvern
ment acquiescer, ~~ou non~~
pour la destination
désignée, & au prix
le plus élevé de 4000 fr
le petit tableau intitulé

Non pour servir le public
bien Content. r. a

La Route du Cap Martin
à Menton.

Cette acquisition ^{général}
Complète ~~est~~ ^{est} ~~proposée~~
Monsieur le Ministre,
ainsi que vous en
explique l'avis, les
divers caractères du
talent de l'artiste
M^r Alfred Stevens
dans les galeries de
Musée -

Veuillez
L'Honorable
L. B.

Le Ministre
L. B.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 24 août 1894

ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 26081

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

—
ANNEXE
—

SOMMAIRE :

Messieurs,

M. Alfred Stevens offre de céder à
l'Etat, pour les collections, un paysage
qui compléterait les divers caractères de
son talent dans les galeries du Musée.

Il a été autorisé à présenter à votre
examen deux œuvres, dont il fixe le prix
à 3000 et à 4000 francs.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir
bien me faire connaître si l'une de ces
œuvres conviendrait pour la destination
désignée, au prix que l'artiste en demande.

Agriez, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée.

Le Ministre,

J. Buol

À la Commission directrice
des Musées de l'Etat
(M. Van Hous, Secrétaire)

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 24 août 1894.

ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 26084.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

—
ANNEXE
—

SOMMAIRE :

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 21 courant,
j'ai l'honneur de vous faire connaître
que vous êtes autorisé à présenter à l'examen
de la Commission directrice des Musées de
l'Etat les tableaux que vous offrez en
vente pour le Musée.

Agitez, Monsieur, l'assurance de
ma considération distinguée.

Le Ministre

J. B. de Meir

Monsieur Alfred Stevens,
Artiste-peintre,
Hôtel de Flandre à Bruxelles